

DEMANDE DE TRANSFERT DES DROITS À PENSION

Numéro de compte

1. Demandeur

Je, _____, suis un participant/survivant d'un participant (_____)
(NOM) (NOM DU PARTICIPANT)

d'un régime de retraite enregistré connu sous le nom de _____ et je demande :

2. Transfert ou achat (cochez une case)

- (a) à transférer mes droits à pension dans un régime immobilisé et enregistré d'épargne-retraite du type décrit à l'article 20 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (b) à transférer mes droits à pension dans un fonds de revenu viager du type décrit à l'article 20.1 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (c) à transférer mes droits à pension dans un fonds de revenu viager restreint du type décrit à l'article 20.3 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (d) à utiliser mes droits à pension pour acheter une rente viagère immédiate du type décrit à l'article 21 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (e) à utiliser mes droits à pension pour acheter une rente viagère différée du type décrit à l'article 21 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*; ou
- (f) le transfert de mes droits à pension dans un régime de retraite auquel je suis actuellement participant, connu sous le nom de _____

3. Signatures

SIGNATURE DU PARTICIPANT (OU DU SURVIVANT D'UN PARTICIPANT)	NOM DU PARTICIPANT (OU DU SURVIVANT D'UN PARTICIPANT)
SIGNATURE DU TÉMOIN	NOM DU TÉMOIN
ADRESSE DU TÉMOIN	

Signé à _____ le _____ jour de _____ 20 _____.

4. Confirmation d'une demande reçue par l'institution financière pour (cochez une case)

- (a) transférer les fonds dans un régime immobilisé et enregistré d'épargne-retraite du type décrit à l'article 20 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (b) transférer les fonds dans un fonds de revenu viager du type décrit à l'article 20.1 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (c) transférer les fonds dans un fonds de revenu viager restreint du type décrit à l'article 20.3 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (d) utiliser les fonds afin d'acheter une rente viagère immédiate du type décrit à l'article 21 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*, les fonds de laquelle serviront uniquement à acheter une autre rente viagère immédiate répondant aux critères définis dans le *Règlement*; ou
- (e) utiliser les fonds afin d'acheter une rente viagère différée du type décrit à l'article 21 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*.

5. Signatures

SIGNATURE DU DEMANDEUR	NOM DU DEMANDEUR
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE	NOM DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Signé à _____ le _____ jour de _____ 20 _____.